

De la volonté !

De la volonté, il en faut, alors que tous les indicateurs de croissance dégringolent et que les caisses sont vides. De la volonté, ils en ont, nos ministres du logement et de la ville, en charge de secteurs qui souffrent particulièrement de la crise économique et qui se réjouissent de voir que le premier projet de loi présenté ce jour en Conseil des ministres les concerne en premier chef (cf. page 4). Ce n'est pas un hasard : "*nous avons beaucoup travaillé cet été*", affirmait Cécile Duflot, le 3 septembre, lors d'un petit-déjeuner organisé avec les membres de l'Ajibat, Association des journalistes de l'habitat et de la ville. De même pour le cabinet de François Lamy, qui se targue des mesures déjà mises en place - nouveaux postes d'enseignants, zones de sécurité prioritaire, emplois d'avenir fléchés ("*c'est la première fois qu'une mesure pour l'emploi est territorialisée*"), de la feuille de route présentée par le ministre et du gros travail lancé pour "*remettre à plat la géographie prioritaire*" (cf. page 4). Pour l'un comme pour l'autre, la priorité consiste aujourd'hui à mobiliser le droit commun. Et la méthode à territorialiser les aides. Pour Cécile Duflot, "*le rôle de l'Etat est d'impulser l'ensemble des acteurs*". François Lamy a rappelé, pour sa part, que sa "*politique est transversale, le ministère ne peut rien faire tout seul*". L'un comme l'autre rappellent que le fondement de leur politique est "*le rétablissement de l'égalité républicaine*". Les jeux olympiques sont finis pour certains. Pour d'autres, les épreuves ne font que commencer...

Marina Caetano Viellard

A venir

- Voie de garage environnementale pour la LGV Limoges-Poitiers ? p.2
- Nouveaux remous autour du projet de canal Seine-Nord p.2

Acteurs

- Nicolas Creuzet, directeur général d'Urbanis p.3
- Gilles Mergy, délégué général de l'ARF p.3

Politique

- La construction de logements ouvre la session parlementaire p.4
- Politique de la ville : chantiers en cours p.4

Projets

- Nice Meridia : Devillers précise ses options d'aménagement p.5
- Marseille : enquête publique pour le centre commercial du Vél' p.5
- Poitiers : PC accordé pour la réhabilitation du Printemps p.5
- Grand Paris Express : consultations "particulières" pour 4 gares p.5
- Dunkerque : Vinci réalise une salle de 10 000 places p.6
- Rennes Métropole achète 8 ha de terrains pour le métro p.6
- La Seyne-sur-Mer : consultation pour la Zae de Brégaillon p.6

Habitat

- USH : Thierry Repentin tire son chapeau p.7
- Poitou-Charentes va manquer le logements p.7
- La Bouilladisse : une Zac de 350 logements p.7

Stratégies

Collectivités locales

- La Région d'Arras se prépare à adopter un Scot contraignant p.8
- La région transfrontalière Pamina en route vers 2020 p.8
- Territoire 25 (SedD) trace sa feuille de route p.8
- Le PLU communautaire de Strasbourg engage son débat p.9
- Urbanis parie sur le développement de l'ingénierie territoriale p.9
- Paysages des métropoles : s'inscrire dans la temporalité p.9

Entreprises

- Vinci porté par la construction et les infrastructures p.10
- Bouygues : bonnes performances pour la construction p.10

Services

- Carburants : modeste baisse... en attendant p.11
- Nice reprendrait la gestion de ses transports en régie directe... et la Région celle des Chemins de fer de Provence p.11

Le point sur

- Université d'été des urbanistes : une ville mobile et conviviale p.12

●●● agenda

● **11 au 13 septembre / La Rochelle** : Le congrès des géomètres experts se penchera en particulier sur la copropriété.

www.geometre-larochelle2012.eu

● **13 et 14 septembre / Castelnaudary (Aude)** : L'Association des petites villes de France tient ses Assises sur le thème : "*Après 30 ans de décentralisation : Et maintenant ? Quelle place et quel avenir pour les petites villes ?*"

www.apvf.asso.fr

● **13 au 16 septembre / Bordeaux** : Agora, la biennale bordelaise d'architecture, d'urbanisme et de design met à l'honneur le patrimoine, sous l'angle "*Héritage / Héresie*".

www.bordeaux2030.fr/bordeaux-agera/agera-2012

● **Du 16 au 22 septembre / France entière** : Cette année, la Semaine européenne de la mobilité fait la part belle aux modes de déplacements alternatifs : vélo, rollers, marche à pied, covoiturage. Elle se terminera avec la journée "sans voiture".

www.agissons.developpement-durable.gouv.fr/Une-semaine-pour-bouger-autrement

● **19 septembre / Paris** : "*La révolution de l'immobilier vert*" sera le thème de la conférence organisée par la promotion du mastère spécialisé "Immobilier bâtiment énergie" de l'Ecole des Ponts ParisTech.

www.enpc.fr/node/2200

● **24 septembre / Lyon** : Banlieues d'Europe organise une rencontre-débat sur le thème "*Politique de la ville, aménagement urbain et intégration des jeunes*" : bilan comparatif, analyse de projets, perspectives à court et à moyen terme.

Rens. : ☎ (0)4 72 60 97 80

contact@banlieues-europe.com

●●● à venir

Voie de garage environnementale pour la LGV Limoges-Poitiers ?

(UI du 5.9.12 - de notre correspondant Innovapresse/Poitiers) - Prévues en septembre, l'enquête publique pour le barreau LGV Limoges-Poitiers pourrait être reportée, au mieux, à mars 2013. Un report qui serait justifié par des études environnementales complémentaires. Si l'info n'est pas encore officielle, elle ne constitue qu'une demi-surprise puisque le délai de cinq ans maximum entre le bilan du débat public et le début de l'enquête publique (article L121-12 du code de l'environnement) n'était pas respecté (UI du 13 juin). Ce "report" compromet sérieusement ce projet - une voie unique d'une centaine de kilomètres entre les 2 capitales régionales et une connexion à la future LGV Sud Est Atlantique - qui suscite depuis son lancement de nombreuses oppositions. D'une part en raison du faible gain de temps espéré, plaçant Limoges à 2H, 2H15 de Paris contre 2H30, 2H45 actuellement, pour un coût initialement estimé à 1,3 M€ mais plus proche aujourd'hui de 2,4 M€. D'autre part en raison des populations impactées. Celles de la périphérie de Limoges où, se connectant à la ligne classique, la LGV provoquerait de profonds bouleversements urbains. Et celles du Nord de la Haute-Vienne, de la Creuse et de l'Indre, jusque-là desservies par la ligne classique POLT (Paris-Orléans-Limoges-Toulouse) dont la fréquentation serait ponctionnée par le barreau LGV et dont le trafic voyageur serait à terme délaissé au profit du fret. Le retard pris par le barreau LGV pourrait en revanche bénéficier au projet LGV POCL (Paris-Orléans-Clermont-Lyon) dont le scénario Ouest offre, grâce à un raccordement du POLT vers Bourges, un gain de temps quasi similaire pour Limoges et Brive, tout en desservant un plus grand bassin de population.

Nouveaux remous autour du projet de canal Seine-Nord

(UI du 5.9.12 - de notre correspondant Innovapresse/Lille) - Le ciel est bas au-dessus du canal Seine-Nord. Le 29 août, le groupe Bouygues a suspendu sa participation au dialogue compétitif qu'il menait sur le projet avec les pouvoirs publics, au côté de son concurrent Vinci. Pour le ministre des transports, Frédéric Cuvillier, cette nouvelle "*ne fait que confirmer les difficultés de bouclage financier du projet*", lancé solennellement, en février 2011, par Nicolas Sarkozy. Évaluée à 4,3 Md€, l'addition qui devait sortir du dialogue compétitif s'annonçait sensiblement plus lourde. Le gouvernement a confié une nouvelle étude de faisabilité de l'infrastructure au Conseil général de l'environnement et du développement durable et à l'inspection générale des finances. Parmi les rares personnalités du Nord-Pas-de-Calais à réagir à ces informations, Valérie Létard, sénatrice et présidente de Valenciennes-Métropole (Nouveau Centre), a estimé que les 300 M€ consacrés à la baisse du prix des carburants auraient été mieux employés dans le financement d'un projet "*qui doit générer 45 000 emplois directs et indirects*". Le Conseil régional Nord-Pas-de-Calais, de son côté, rappelle qu'il est prêt à investir 220 M€ dans l'opération et maintient sa confiance au gouvernement pour trouver une solution...

Troisième forum des échanges urbains le 6 décembre

(UI du 5.9.12) - La troisième édition du forum "Echanges urbains", rencontres interrégionales de l'urbanisme, se déroulera le 6 décembre, au Centre des congrès de Toulouse. Le programme n'est pas encore totalement fixé, mais l'édition 2012 devrait aborder les thèmes de la démarche de concertation, les espaces publics, habitat et projet de territoire, milieu rural, nature en ville et préservation de la ressource, quartier durable.

www.echangesurbains.org

Urbanis renforce son équipe de direction, afin de conforter son développement (cf. page 9).

●●● **Nicolas Crozet** intègre le siège social, à Nîmes, au poste nouvellement créé de directeur général. A ce titre, il se consacrera au pilotage opérationnel de l'entreprise et aux plans d'actions de la stratégie. **Jean-Marc Natali**, 57 ans, jusqu'à présent p-dg, devient président. A ce titre, il impulsera les innovations et favorisera les relations institutionnelles et internationales. Il pilotera par ailleurs Urbanis Aménagement.

Agé de 41 ans, titulaire d'un DES de sociologie appliquée au développement local de Lyon II, Nicolas Crozet effectue, à la sortie de ses études, des missions d'évaluation nationale des Programmes sociaux thématiques (PST) pour le compte de l'Anah. Il intègre Urbanis en 1994, pour réaliser des missions d'études en habitat. Il traitera par la suite des missions opérationnelles - suivi et animation d'Opérations d'amélioration de l'habitat (Opah) (Lyon Rive Gauche), de Programmes d'intérêt général (PIG), élaboration de PLH, plans de sauvegarde, études préalables à l'aménagement d'espaces publics... Depuis 2005, il dirigeait l'agence Urbanis de Lyon.

●●● A Lyon, **Philippe Goumy** prend les rênes d'une nouvelle agence régionale qui regroupera Lyon et de Dijon, auxquelles vient s'ajouter Clermont-Ferrand. Philippe Goumy, 46 ans, architecte DPLG, dirigeait l'agence Urbanis de Dijon. Après avoir été dessinateur projeteur dans diverses agences d'architecture franciliennes, il a exercé en tant qu'architecte conseil au Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE) de la Ville de Paris. Devenu chargé d'opérations à l'Union régionale des Pact Arim de Bourgogne, il entre ensuite chez Urbanis, où il intervient particulièrement dans la réhabilitation des centres anciens : études et suivi d'Opah et de PIG.

●●● **Catherine Jost** pilotera la nouvelle agence régionale de Lille. 36 ans, urbaniste, titulaire d'un magistère aménagement, Catherine Jost a passé neuf années chez Urbanis sur des projets franciliens. D'abord en charge d'opérations en Opah Renouvellement urbain à Paris, de 2003 à 2006, elle devient chef de projet en études préopératoires Opah RU et missions ciblées sur les copropriétés en Seine-Saint-Denis jusqu'en 2008, date à laquelle elle devient responsable de développement de Seine-Saint-Denis et d'appui aux équipes opérationnelles du Nord.

●●● **Gilles Mergy** est nommé délégué général de l'Association des Régions de France (ARF). Agé de 44 ans, ancien élève de l'ESCP et de l'Ena, il a exercé au sein de la branche fret de la SNCF, en 1992, avant d'intégrer la direction du Trésor, d'abord à l'Agence des participations de l'Etat, avant de devenir, en 2004, chef de cabinet du directeur général du Trésor. En 2007, il rejoint la direction Transilien de la SNCF, comme directeur des relations institutionnelles. Depuis 2009, il exerçait chez Gares & Connexions, où il était devenu, en décembre 2011, adjoint au directeur stratégie et finances. Il est également maire adjoint de Fontenay-aux-Roses en charge des finances et du devoir de mémoire.

●●● **Christophe Mirmand** est le nouveau préfet pour les Alpes-Maritimes. Il succède à **Jean-Michel Drevet** qui n'aura occupé ces fonctions que durant 15 mois. 51 ans, Sciences Po-Ena, il était préfet de Savoie depuis juin 2010. Auparavant, il avait été secrétaire général adjoint et directeur de la modernisation et de l'action territoriale au ministère de l'Intérieur, de l'Outre-Mer et des collectivités territoriales entre 2008 et 2010. (*Innovapresse/Nice*)



EDITEUR

Innovapresse & Communication,

SAS au capital de 40 000 €

1, place Boieldieu 75002 Paris

Tél. : 01 48 24 08 97 - Fax. : 01 42 47 00 76

hebdo - [46 n°/an] : 1149 € (le n° : 23 € TTC).

ISSN : 0336-9722 - N° CPPAP : 0116 I 80285.

Directeur de la publication : Christian Coustal.

Fondateur : Jean Audouin.

Impression : Ateliers de la Villette

59 bis-61 bis, rue d'Hautpoul, 75019 Paris.

Dépôt légal : à parution.

Abonnements : abonnement@innovapresse.com

Tél. : 01 48 24 81 18

REDACTION

Directeur de la rédaction : Christian Coustal.

Rédactrice en chef : Marie-Christine Vatov

Chef des Informations : Marina Caetano Viellard,

(m.caetano@innovapresse.com / Tél. : 01 48 24 81 17)

Rédaction - Paris : Anne Peyret, Jilliane Pollak,

Elise Thinus, Magali Tran, Martine Vankeerberghen.

Boutique en ligne : www.urbapress.fr

Bulletin d'abonnement

Urbapress

informations

INNOVAPRESSE & COMMUNICATION

1, place Boieldieu 75002 PARIS

Vous pouvez aussi vous abonner sur www.urbapress.fr

Oui, je m'abonne pour 1 an à Urbapress Informations (46 n°) au prix de 1149 € TTC.

(Tarif DOM TOM et Etranger : 1 169 €) L'abonnement comprend les versions papier et électronique.

Ci-joint mon règlement par chèque à l'ordre d'Innovapresse & Communication.

Je règle par virement (cachet obligatoire).

TARIF 2012

UI 1803

Nom _____ Prénom _____

Société/Organisme _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Téléphone _____ Fax _____

E-Mail (obligatoire) _____

Date _____ Signature : _____ Cachet : _____

La construction de logements ouvre la session parlementaire

(UI du 5.9.12) - *"Le gouvernement a fait un choix politique. Tout le monde doit prendre sa part dans la construction de logements sociaux"*. Le ton est donné par Cécile Duflot, ministre du Logement, qui présentait, lors d'une rencontre avec les membres de l'Ajibat, le 3 septembre, le projet de loi *"de mobilisation générale pour la construction de logements"*, que le gouvernement devrait présenter au conseil des ministres de ce jour. Ce projet porte à la fois sur la modification de l'article 55 de la loi SRU et sur la mobilisation du foncier. Discuté dans la session parlementaire qui s'ouvre la semaine prochaine, alors qu'il était prévu en octobre, il *"répond à la question du bien de première nécessité qu'est le logement"*.

Logements sociaux : obligations territorialisées

Le projet de loi prévoit de renforcer les obligations de l'article 55 de la loi SRU, en faisant passer de 20% à 25% la part de logements sociaux d'ici 2025, avec des objectifs triennaux, mais uniquement dans les zones tendues. Il sera maintenu à 20% *"dans les communes où un effort de production supplémentaire ne semble pas nécessaire"*. Le ministère s'appuiera, pour définir ces territoires, sur un observatoire qui devrait être mis en place avant la fin de l'année, s'appuyant sur les dispositifs existants mais avec des données *"plus fines localement"*. Les centres d'hébergement *"sortiront du quota de logements sociaux"* et le rattrapage ne devra pas contenir plus de 50% de PLS. Par ailleurs, les sanctions pour les communes récalcitrantes pourront être multipliées par cinq *"dès la publication de la loi"* et le plafonnement des pénalités pourra passer de 5 à 10% des dépenses de fonctionnement pour les communes les plus riches. Ces prélèvements seront reversés *"en priorité aux intercommunalités délégataires des aides à la pierre, puis aux EPF"*.

Foncier public : décote déplafonnée

Deuxième mesure : la mobilisation du foncier public, *"qui s'accompagne d'un effort sur le financement du logement social pour permettre aux communes de s'engager dans la démarche"*, précise la ministre. Le ministère travaille avec la CDC sur un nouveau prêt PLAI ++, réduit à des *"zones géographiques particulières"*. Actuellement limitée à 30%, la décote sur les terrains publics cédés pourra aller jusqu'à 100%,

"en lien avec la dimension sociale de l'opération à financer". Le dispositif sera affiné par décret. Neuf cent trente terrains ont été identifiés correspondant à 2 000 ha (les mêmes que pour le plan de cession du foncier public précédent) et permettant la construction d'environ 110 000 logements. De nouveaux terrains pourraient s'y ajouter. Le gouvernement donne mandat aux opérateurs publics (dont RFF) de vendre, dans le cadre de l'intérêt général. Le ministère travaille avec les préfets, les opérateurs et les élus pour *"identifier les difficultés locales"*.

D'autres chantiers sont en cours, qui devraient être présentés à l'occasion de la discussion sur le PLF 2013 : aides à la pierre renchériées, financement et emplois d'Action Logement, nouveau dispositif d'investissement locatif, reversion de la fiscalité sur les plus-values, ouverture du PTZ à l'ancien. (MC)

Décote sur le foncier public "en lien avec la dimension sociale de l'opération"

TERRITOIRES

Politique de la ville : chantiers en cours

(UI du 5.9.12) - Le groupe opérationnel chargé de la concertation sur la nouvelle étape de la politique de la ville, annoncé par François Lamy, ministre délégué à la Ville, le 22 août (cf. UI du 29 août), sera au travail en octobre. La concertation s'organise en trois groupes de travail, précise Camille Vielhescaze, conseiller territoires au cabinet du ministre. Le premier sera chargé de la *"remise à plat"* de la géographie prioritaire. Le deuxième s'occupera de la contractualisation : mobiliser les ministères, les collectivités, les opérateurs, fixer des engagements, débattre de la gouvernance et de l'évaluation. Le troisième étudiera le contenu des contrats, avec les priorisations thématiques et les objectifs.

Le cabinet du ministre prépare aussi le PLF 2013. Le budget du programme 147 (politique de la ville) sera *"meilleur que la norme générale"*, estime Sébastien Jallet, directeur adjoint du cabinet. Il pourrait être stable ou en légère baisse, dans un cadre de réduction de 15% des programmes d'intervention.

Le ministère s'applique aussi à une *"évaluation du PNRU"* d'ici le CIV. *"Notre première priorité est d'honorer les contrats engagés avec les maîtres d'ouvrage, d'assurer le bouclage du programme"*, souligne Arnaud Anantharaman, conseiller développement urbain. *"Il manque 6 Md€ d'ici 2015"*. Action Logement *"ne financera plus que l'Anru et plus l'Anah"*, a-t-il précisé. A suivre dans le PLF. (MC)

*"Créer de nouveaux liens
entre les coteaux et le fleuve"*

Nice Meridia : Devillers précise ses options d'aménagement

(UI du 5.9.12 - de notre correspondant Innovapresse/Nice) - Après avoir dévoilé le projet au Mipim, en mars (cf. UI du 14.3), Christian Devillers, architecte en chef de l'écoquartier Nice Meridia, a présenté les nouvelles orientations pour l'opération, autour de deux axes : les espaces publics et l'éco-exemplarité. Sur près de 200 ha - dont la première phase sur 26 ha est en cours - près de 55% de la surface seront maintenus en vastes espaces verts ou agricoles. La première approche de Christian Devillers a été de créer de nouveaux liens entre les coteaux et le fleuve, avec la création du parc de l'université et l'insertion de la nature au cœur du quartier. La circulation sera "apaisée" : ainsi la route de Grenoble sera requalifiée en "avenue de Grenoble", voie urbaine animée grâce à des services et des commerces de proximité. Le quartier prendra également en compte la biodiversité, la gestion des eaux pluviales et de l'énergie. Prochaines étapes : la Métropole va engager la concertation publique préalable. Et l'établissement public foncier régional peut désormais entrer dans une phase d'acquisition foncière amiable.

*Un pôle commercial de 27 000 m²
sur cinq niveaux*

Enquête publique pour le centre commercial du Vél' de Marseille

(UI du 5.9.12 - de notre correspondant Innovapresse/Marseille) - L'ancien directeur du Grand projet de ville (GPV) marseillais reprend du service. Désormais à la retraite, Roger Deschaux présidera la commission d'enquête publique sur le projet de centre commercial du stade Vélodrome, qui durera un mois à partir du 10 septembre. Le programme, conçu par le cabinet d'architectes londonien Benoy et porté par le groupe britannique Doughty Hanson, prévoit la réalisation à partir de cet hiver d'un pôle commercial de 27 000 m² doté de l'écolabel britannique BREEAM (dont 20 000 m² de surfaces de vente) sur cinq niveaux sur le parvis du stade. L'ensemble comprendra également un parking souterrain d'environ 800 places sur huit niveaux. Le chantier, qui devrait durer une vingtaine de mois, s'annonce particulièrement complexe du fait de la présence de la ligne 2 du métro dans le sous-sol ainsi que du risque d'inondation lié à la proximité de l'Huveaune.

Grand Paris Express : consultations "particulières" pour quatre gares

(UI du 5.9.12) - Villejuif-IGR, Noisy-Champs, Clichy-Montfermeil et Le Bourget RER seront des gares d'exception. "Particulièrement symboliques et emblématiques", selon la SGP, elles font l'objet d'une consultation architecturale spécifique.

Toutes situées sur la ligne rouge, dont l'enquête publique doit avoir lieu à l'automne sur son tronçon Est (Pont de Sèvres / Le Bourget), trois d'entre elles se trouvent en situation d'interconnexion (à terme, celle de Clichy-Montfermeil devrait être également connectée au T4). Les quatre gares ont également été choisies en fonction de leur forte fréquentation quotidienne (de 12 400 à 15 900 voyageurs en HPM/Heure de pointe matin pour les trois gares d'interconnexion ; 4 200 voyageurs en HPM pour Clichy-Montfermeil) et de leur impact en matière d' "accompagnement des projets de développement des territoires d'excellence", indique l'avis de la consultation de maîtrise d'œuvre architecturale.

Lancée fin août, celle-ci insiste sur l'intégration urbaine et l'insertion de la gare dans son territoire. La conception de ces lieux emblématiques intégrera aussi les éléments transversaux d'architecture et de design qui seront formulés par le groupement dirigé par Jacques Ferrier. Les candidats, emmenés par un architecte mandataire, ont jusqu'au 8 octobre pour remettre leur offre. (MT)

Poitiers : PC accordé pour la réhabilitation du Printemps

(UI du 5.9.12 - de notre correspondant Innovapresse/Marseille) - Alain Clayes, député-maire de Poitiers (Vienne), a annoncé que le service urbanisme de la communauté d'agglomération venait de délivrer le permis de construire, autorisant le démarrage du chantier de rénovation-réhabilitation de l'ancien magasin Printemps. Situé dans l'hyper-centre, le bâtiment, véritable verve de 10 000 m², avait fermé ses portes en janvier dernier. Le projet, porté par la société immobilière Virgil, prévoit l'aménagement de trois moyennes surfaces (deux pour l'habillement et une pour l'habitat) et de grands appartements. Contrairement à ce qui avait été annoncé, il n'y aura ni bureaux, ni offre hôtelière. Les travaux pourraient démarrer dès le mois de janvier prochain, pour une livraison au cours du second semestre 2014.

*Le projet, en PPP,
coûtera quelque 112 M€*

Dunkerque : Vinci choisi pour réaliser une salle de 10 000 places

(UI du 5.9.12 - de notre correspondant Innovapresse/Lille) - Le groupement Vinci/Soc 52 construira et exploitera la "grande salle" de 10 000 places dont veut se doter la communauté urbaine de Dunkerque. L'EPCI a préféré sa candidature à celle du groupe Financière Duval associé à Barclays IFM et celle du tandem Norpac (groupe Bouygues)/Caisse des Dépôts. Ce projet, en PPP, coûtera quelque 112 M€. La communauté urbaine prévoit de solliciter des subventions de 17 M€ auprès de l'Etat, 15 M€ auprès de la Région Nord-Pas-de-Calais et 3 M€ auprès du Département du Nord. L'Arena sera implantée dans la zone du Noorgracht, sur le territoire de la ville-centre. L'équipement accueillera des rencontres sportives et des manifestations culturelles diverses, à partir de début 2016.

Rennes Métropole acquiert 8 ha de terrains militaires pour le métro

(UI du 5.9.12 - de notre correspondant Innovapresse/Rennes) - Le 18 juillet dernier, les représentants du ministère de la Défense et de Rennes Métropole ont signé une convention de vente et de mise à disposition de terrains militaires sur les secteurs de la Maltière et du quartier Liautey, au sud de Rennes.

Acquisition pour 710 400 €

Les 7,56 ha de terrains militaires à la Maltière, en bordure extérieure de la rocade ouest, sur la commune de Saint-Jacques-de-La-Lande, accueillent le garage-atelier des matériels roulants de la future ligne de métro. Les 3 435 m² de terrains du quartier Liautey, situés au nord du boulevard Jean-Mermoz et touchant la zone militaire, sont destinés à la future station de La Courrouze en ouvrage extérieur, et à l'installation du chantier du tunnelier. A cette acquisition de foncier en surface, il faut ajouter l'acquisition de tréfonds de 2 200 m² dans

le secteur Liautey pour l'accès à la station La Courrouze, ainsi que pour la tranchée couverte à l'inter-station Saint-Jacques Gaîté/La Courrouze. Rennes-Métropole est acquéreur de l'ensemble pour une valeur de 710 040 € (un prix tenant compte de la dépollution des terrains). La convention prévoit aussi la mise à disposition de 17 000 m² dans le secteur Liautey, qui seront restitués à l'armée après travaux.

La Sem des transports collectifs de l'agglomération rennais (SEMT-CAR), aménageur du métro par délégation de maîtrise d'ouvrage, a rendu son avant-projet en mars 2012, et poursuit les études. Rappelons que la commission d'enquête publique a livré des conclusions favorables à la fin janvier 2012.

Les travaux débuteront en 2014, pour une mise en service annoncée en 2018-2020. Avant cela, en septembre 2012, les premiers travaux de modification des réseaux débuteront à l'emplacement des futures stations Mabilais et Colombier. Cette première phase se poursuivra en 2013.

La Seyne-sur-Mer (83) : consultation pour la Zae de Brégaillon

(UI du 5.9.12 - de notre correspondant Innovapresse/Marseille) - La communauté d'agglomération Toulon Provence Méditerranée (TPM), via sa SPL TPM Aménagement, vient de lancer une consultation auprès de bureaux d'études pour le pilotage des études de programmation urbanistique, technique et financière du projet d'aménagement de la zone d'activités de Brégaillon, à La Seyne-sur-Mer (62 000 habitants).

Située en entrée de ville, à l'Est, cette zone (73 ha) appartient pour moitié au domaine public maritime (DPM). Créée en 1979, la partie sud de cette zone industrialo-portuaire a été concédée par l'Etat à la CCI du Var pour son aménagement et sa commercialisation. La zone de Brégaillon dispose également d'un port de commerce. La Direction des constructions navales (DCNS) prévoit de déménager sur ce site son arsenal toulonnais et TPM désire faire de la partie sud la base marine du "Technopôle de la mer", centre de R&D.

Les études, d'une durée de 15 mois, seront scindées en deux tranches : une tranche ferme qui porte sur la définition de différents scénarios, avec chiffrage et montage administratif et technique, et une tranche conditionnelle qui porte sur l'élaboration du dossier de consultation des entreprises en vue de la consultation de maîtrise d'œuvre à partir du scénario retenu.

Pilotées par un urbaniste, les équipes devront regrouper des BET affichant différents types d'expertise : urbanisme, VRD, développement durable, environnement (énergie et climat, dont utilisation énergétique de l'inertie thermique de la mer) et un spécialiste en montage financier en vue de l'établissement d'un traité de concession.

Les candidats ont jusqu'au 9 octobre pour présenter leurs offres.

Poitou-Charentes va manquer de logements

(UI du 5.9.12 - de notre correspondant Innovapresse/Poitiers) - Selon une étude de l'Insee, la région Poitou-Charentes comptera 207 000 ménages supplémentaires en 2040. Cette hausse imposera la construction de quelque 9 200 logements neufs par an : 4 500 pour absorber l'arrivée de la nouvelle population ; 2 400 pour répondre à la baisse de la taille des ménages et 2 300 pour renouveler le parc existant et satisfaire à la demande en résidences secondaires... Au total, en trente ans, ce sont plus de 275 000 logements qui devront être édifiés. L'étude met également en valeur un besoin différent selon les territoires. Ainsi, 46% des besoins, soit 127 500 logements, se concentreront dans le département de la Charente-Maritime avec notamment 38 500 logements pour l'aire urbaine de La Rochelle et 28 500 pour la communauté d'agglomération de Royan. Suivront les départements de la Vienne (64 000 habitations) ; des Deux-Sèvres (45 500) et de la Charente (38 000). Enfin, cette étude montre que le parc existant est de moins en moins adapté, en termes de superficie et de nombre de pièces, aux attentes des habitants. Aujourd'hui, plus de 60% des demandes en logement social concernent des trois pièces et moins, alors que le parc est composé à majorité de type 4 et plus... Des enfants qui quittent le foyer familial de plus en plus tôt, des ruptures de couples qui augmentent et le "célibat professionnel" expliquent notamment cette inadéquation du parc.

La Bouilladisse (13) : une Zac de 350 logements en orbite

(UI du 5.9.12 - de notre correspondant Innovapresse/Marseille) - Au terme d'une année de concertation, la communauté d'agglomération du pays d'Aubagne et

de l'Etoile s'apprête à lancer la création d'une Zac résidentielle (Zac de la Chapelle) à La Bouilladisse (5 700 habitants). Le projet prévoit l'aménagement d'un nouveau quartier d'environ 350 logements individuels et collectifs, dont 30% sociaux et 680 places de stationnement. Cette extension urbaine sera réalisée sur 14,5 hectares d'espaces naturels. La Zac aura pour projet structurant un lycée (4 ha). L'opération affichera une densité d'environ 35 logements par hectare, légèrement inférieure à celle du front bâti du village (50 logements/ha). Le nouveau quartier sera desservi par une station du futur tram-train qui circulera sur l'ancienne voie ferrée de Valdonne, entre La Bouilladisse et Aubagne (14 km). L'EPFI évalue le coût de la viabilisation des terrains à 12,3 M€ TTC.

L'agglomération a mandaté l'établissement public foncier régional (EPFR) pour s'assurer la maîtrise foncière du site. A ce jour, l'EPFR détient près de 5,3 hectares. Une déclaration d'utilité publique (DUP) est envisagée.

Après la création de la Zac, la CA lancera, ce mois-ci, la consultation pour désigner l'aménageur du projet.

USH : Thierry Repentin tire son chapeau

(UI du 5.9.12) - Thierry Repentin, président de l'Union sociale pour l'habitat (USH) depuis le 10 décembre 2008, nommé, le 21 juin, ministre délégué chargé de la Formation professionnelle et de l'apprentissage, a transmis, le 31 août, la présidence de l'USH à Marie-Noëlle Lienemann, qui assurera l'intérim jusqu'au 28 novembre, date de désignation du futur président.

En tant que président de l'USH, Thierry Repentin se félicite de la forte progression de la production de logements sociaux par les seuls organismes d'Hlm au cours des quatre années de son mandat, avec 110 600 logements financés en 2011, y compris Anru. Par ailleurs, le président sortant a tenu à souligner le succès des Etats généraux du logement. Thierry Repentin a souligné également la reconnaissance par la Commission européenne du logement social comme Service d'intérêt économique général (SIEG).

Au rang des regrets ou des actions non abouties, Thierry Repentin déplore le fait que l'USH n'ait pas réussi à passer un accord avec les associations de locataires. Il regrette aussi que les instances et le comité exécutif n'aient pas été suffisamment renouvelés ou rajeunis. Une tâche qu'il laisse à son successeur. Qui sera, lui, un senior : Michel Ceyrac, Alain Cacheux ou Jean-Louis Dumont.

Enfin, Thierry Repentin, qui, au cours de son mandat, a réalisé un tour de France des organismes, estime que, sur le terrain, "le monde Hlm est une unité" et que les cinq familles Hlm sont "très solidaires".

Et de confier : "je reste un acteur local du logement". C'est d'ailleurs en tant que président de l'OPH de Savoie qu'il participera au Congrès de l'USH de Rennes, un congrès qui serait en passe de battre le record d'affluence du Congrès qui s'est tenu l'an dernier à Bordeaux, avec plus de 4 000 inscrits. (MV)

*Le SCoT s'engage
à limiter l'artificialisation*

La Région d'Arras se prépare à adopter un SCoT contraignant

(UI du 5.9.12 - de notre correspondant Innovapresse/Lille) - Depuis le 1er juin, le SCoT de la Région d'Arras est entré dans la ligne droite qui conduira à son adoption, à la fin de cette année. Le Document d'orientation et d'objectifs (DOO) a été arrêté par les 41 communes, la communauté urbaine et les deux communautés de communes du territoire.

Le schéma est le douzième de France estampillé "Grenelle". A ce titre, il intègre un "document d'aménagement commercial" (DAC) ainsi que des prescriptions sur la consommation énergétique, la trame verte et bleue et la lutte contre l'étalement urbain. Depuis 2002, dans l'agglomération, 530 hectares de terres agricoles ont été consommés pour des opérations d'habitat et des implantations économiques. Le SCoT s'engage à limiter l'artificialisation à ce même chiffre d'ici à 2030, soit une réduction du rythme constructif de moitié. L'augmentation de la population, actuellement de 110 000 habitants, ne devrait pas dépasser 7% sur la période. Autres axes forts du futur SCoT : les contraintes de qualité fixées aux entreprises,

la densification du tissu urbain, la candidature à l'accueil d'une gare TGV internationale et l'accent sur le développement du tourisme.

Territoire 25 (SedD) trace sa feuille de route

(UI du 5.9.12 - de notre correspondant Innovapresse/Strasbourg) - Le groupe d'EPL du Doubs Territoire 25 engage la rédaction de son programme de développement 2013-2016, feuille d'une route dont le kilomètre zéro a été son organisation en deux entités fin 2011 : la Sem SedD pré-existante et la nouvelle SPL Territoire 25 détenue par le conseil général, les villes et CA de Besançon et Montbéliard.

Succédant au diagnostic rendu début juillet, les scénarii de développement seront soumis aux conseils d'administration cet automne pour arrêter le plan en fin d'année. Le document calera le périmètre précis des compétences, celles disponibles et celles à acquérir, ainsi que leur répartition entre les deux sociétés. "Par ses premiers contrats, la SPL a d'ores et déjà montré sa complémentarité par rapport à la Sem. Elle nous repositionne plus en amont des projets", souligne le dg Bernard Bletton.

Ainsi, la SPL rédige les études préalables à l'écoquartier du Crépon à Vieux-Charmont près de Montbéliard (180 logements), dont elle assurera l'aménagement, si l'option d'une concession est confirmée. A Besançon, son mandat d'études sur la première Zac de l'écoquartier Vaites (1 200 logements) permet de retravailler le plan d'urbanisme conçu il y a plusieurs années par François Grether et de préparer le phasage de l'opération. La SPL assure également plusieurs missions pour la CA du Grand Besançon pour le chantier du tram.

La SedD, pour sa part, vient de refermer un gros chapitre de 14 ans en signant fin juin les actes de transferts de propriété aux opérateurs privés de l'îlot Pasteur, soit 40 000 m2 de parking, logements (Eiffage Immobilier pour la partie accession) et commerces (Ségécé-Klépierre), en secteur sauvegardé de Besançon.

Autre composante du groupe Territoire 25, le développement et la gestion de Sem d'immobilier d'entreprise connaît un net développement, en ces périodes de frilosité de l'initiative privée. Celle de Besançon, rebaptisée Aktya, a augmenté ses revenus locatifs de 30% en deux ans (3,5 millions d'euros prévus en 2012) et vise la production de près de 10 000 m2 par an. PMIE (Pays de Montbéliard Immobilier d'Entreprise), son homologue récemment constituée à Montbéliard, travaille à la commercialisation de deux bâtiments de 17 000 m2 (bureaux) et 8 000 m2 de bureaux et locaux d'activité.

La région transfrontalière Pamina en route vers 2020

(UI du 5.9.12 - de notre correspondant Innovapresse/Strasbourg) - L'espace transfrontalier Eurodistrict Regio Pamina entre France et Allemagne lance sa démarche "Pamina 2020", un "programme territorial d'action et de cohésion" qui produira la vision de développement accompagnant les fonds qui seront sollicités de la nouvelle version 2014-2020 du programme européen Interreg en faveur de la coopération transfrontalière.

Le document tracera les perspectives communes, notamment en environnement, transports et aménagement du territoire. Il servira ensuite de cadre aux actions concrètes. Pamina s'est fixé comme objectif de le finaliser pour mi-2013 afin de le soumettre côté français à la Région Alsace, autorité de gestion des fonds Interreg. L'Eurodistrict d'1,6 million d'habitants réunit, autour de la ville allemande de Karlsruhe, le Sud du Palatinat, le Nord du Pays de Bade et le Nord de l'Alsace. Il est organisé en un GLCT (groupement local de coopération transfrontalière) de droit français.

*Un scénario
d' "ambition métropolitaine"*

Le PLU communautaire de Strasbourg engage son débat

(UI du 5.9.12 - de notre correspondant Innovapresse/Strasbourg) - Les conseils municipaux puis le conseil communautaire débattront cet automne du PADD (projet d'aménagement et développement durable) du PLU communautaire de Strasbourg, que la Communauté urbaine entend arrêter dans un an puis approuver fin 2015. Imposé par le Grenelle II, le passage à l'échelle communautaire du document d'urbanisme de référence s'opérera sous l'assistance technique de l'AU Adeus. Présenté en réunions publiques au début de l'été puis actuellement par des expositions dans les communes, le travail de cadrage de l'agence aboutit à privilégier le scénario d' "ambition métropolitaine" se traduisant par une augmentation de population de 50 000 habitants afin d'enrayer le "déficit d'attractivité résidentielle qui est un de nos points faibles", selon Jacques Bigot, président de la CU. Cette expansion entend à la fois se structurer autour de la trame verte et bleue et protéger/valoriser cette continuité naturelle qui présente à Strasbourg la caractéristique de traverser l'agglomération au plus près et d'y pénétrer largement. Elle urbanisera en priorité dans l'enveloppe urbaine articulée autour des transports en commun, conformément aux orientations du Scot.

Urbanis parie sur le développement de l'ingénierie territoriale

(UI du 5.9.12) - Urbanis, société de conseil pour la réhabilitation des quartiers anciens et des copropriétés, a du pain sur la planche. La progression de son activité depuis le début de l'année confirme le fort besoin en la matière : le chiffre d'affaires de la société, de 11,3 M€ en 2011 (dont 400 000 € pour Urbanis Aménagement), devrait se situer "entre 12 et 13 M€" cette année, selon le nouveau directeur général, Nicolas Crozet (cf. page 3). Installé à Nîmes, au siège social d'Urbanis, l'ancien directeur de l'agence de Lyon se consacrera dorénavant "au pilotage opérationnel de l'entreprise et aux plans d'actions de la stratégie". Cela permettra à Jean-Marc Natali, ex-p-dg devenu président, de se consacrer plus particulièrement à Urbanis Aménagement, filiale qui "intervient plus directement dans les quartiers anciens", en tant que concessionnaire ou en mandat, nous précise le directeur général. Celle-ci porte, depuis deux ans, une "opération phare" de traitement de l'habitat indigne à Marseille (coût de l'opération : 2 M€), en concession d'aménagement. Elle peut aussi "intervenir directement dans l'achat d'îlots à traiter".

Développement régional

L'objectif d'Urbanis est de porter son chiffre d'affaires à 17 M€ en 2017. La restriction des budgets des agglomérations ne semble pas un frein au développement de l'entreprise : "la situation oblige à être plus forts en ingénierie, afin de mieux utiliser les fonds en investissements", argumente Nicolas Crozet. La société a donc décidé de réorganiser ses directions régionales - ouverture d'une direction regroupant Lyon, Dijon et Clermont-Ferrand, dirigée par Philippe Goumy (cf. page 3) et d'une autre à Lille, dirigée par Catherine Jost - et de renforcer ses implantations. Avec neuf équipes régionales, "nous sommes très présents dans la moitié sud de la France, l'Île-de-France et le Nord. Nous souhaitons nous développer dans le grand Est et le grand Ouest, au nord de Nantes", précise Nicolas Crozet. La société compte aussi "renforcer l'offre dans les opérations de politique de la ville et auprès des bailleurs". Enfin, un département d'études sera créé "pour mieux capitaliser les expériences locales et intervenir davantage dans les études d'ampleur nationale". (MC)

Paysages des métropoles : s'inscrire dans la temporalité

(UI du 5.9.12) - Dès l'ouverture, le décor est planté. Les étudiants qui plancheront sur "Le paysage des métropoles", dans le cadre de la 30e session des Ateliers de maîtrise d'œuvre urbaine devront se frotter tout autant à la complexité de la gouvernance et des territoires franciliens qu'à une riche actualité. Et notamment celle du Sdrif, dont la re-révision touche à son terme (il pourrait être voté par le Conseil régional le 25 octobre, Ndlr), et qui, dans cette version, laisse davantage de place à la question du paysage.

Outre la dimension géographique du paysage, la temporalité ne devra pas être oubliée, mettent en garde les partenaires des Ateliers. Temporalité de la planification à horizon 2030 ou 2050, temporalité des usages des habitants, mais aussi temporalité saisonnière et journalière. Autre enjeu de taille à intégrer dans la réflexion, l'évolution des infrastructures de transport. Selon Catherine Barbé, directrice de la SGP, l'impact du Grand Paris Express sur le paysage sera essentiellement "indirect" via les gares, qu'elle attend comme des "signaux" sur le territoire. La trentaine d'étudiants, multidisciplinaires, répartis en cinq équipes, présenteront leurs travaux le 26 septembre. La remise des prix aura lieu le lendemain et la session se clôturera, le 28 septembre, par une "controverse métropolitaine". (MT)

Vinci porté par la construction et les infrastructures

(UI du 5.9.12) - Le Groupe Vinci annonce, pour le premier semestre 2012, "des résultats globalement en ligne avec les objectifs, malgré une conjoncture difficile". Pour l'ensemble de l'année, le groupe anticipe "une légère croissance du chiffre d'affaires".

Le chiffre d'affaires semestriel s'établit à 17,94 Md€ (+3,6% par rapport au premier semestre 2011, +1,6% à structure comparable), le résultat opérationnel à 1,54 Md€ (-1,7%), soit 8,6% du chiffre d'affaires, et le résultat

net part du groupe à 784 M€ (-3,6%), soit 4,4% du CA. 36% de l'activité sont réalisés à l'étranger.

Le chiffre d'affaires des concessions, 2,54 Md€, progresse de 1,2% par rapport au 1er semestre 2011, porté par Vinci Autoroutes, dont le CA progresse de 0,6%, malgré une légère baisse du trafic (-1,9%), et Vinci Concessions, dont le CA enregistre une hausse de 3,8%, "due notamment au dynamisme de Vinci Airports".

Le chiffre d'affaires du contracting (construction, routes, énergies), 15,31 Md€, progresse de 3,5%, "grâce aux bonnes performances de Vinci Construction France, au démarrage des travaux de la LGV Tours-Bordeaux, ainsi qu'à l'impact des opérations de croissance externe réalisées à l'international fin 2011". Le CA de Vinci Construction, à 7,3 Md€, est en hausse de 6,3%. Celui de Vinci Construction France, à 3,99 Md€, augmente de 7,4%. Les marges de Vinci Autoroutes et de Vinci Energies sont en léger progrès, tandis que Vinci Construction affiche un tassement limité de sa marge, "dû au phasage de certains projets".

Vinci Immobilier réalise un CA de 358 M€ (+27,6%).

La capacité d'autofinancement du groupe est en légère progression et représente 13,1% du chiffre d'affaire, à 2 347 M€. L'endettement financier net consolidé est en augmentation de 1,65 Md€ par rapport au 31 décembre 2011, mais en diminution de 300 M€ par rapport au 30 juin 2011. Au-delà de l'évolution saisonnière de la trésorerie d'exploitation, "l'augmentation de l'endettement traduit notamment l'importance des investissements de développement". Cependant, le Groupe "continue d'accéder au crédit dans de bonnes conditions".

Bouygues : bonnes performances pour la construction...

(UI du 5.9.12) - Le chiffre d'affaires consolidé du groupe Bouygues s'établit à 15,5 Md€ au premier semestre 2012, en progression de 2% (stable à périmètre et change constants). Le résultat opérationnel ressort à 476 M€ (-37% par rapport au premier semestre 2011) et le résultat net s'élève à 278 M€ (-29%). "Ces résultats sont principalement marqués par la baisse de rentabilité de Bouygues Telecom", souligne le groupe. Pour l'ensemble de l'exercice, l'objectif de chiffre d'affaires est revu en hausse de 150 M€, à 32,8 Md€, "pour tenir compte de l'intégration de la société Thomas Vale chez Bouygues Construction et de l'acquisition de Darty Telecom par Bouygues Telecom".

Le pôle Construction enregistre de bonnes performances commerciales. Le carnet de commandes progresse de 13% par rapport à fin juin 2011 et atteint un record de 28,6 Md€. Le chiffre d'affaires de Bouygues Construction s'établit à 5 028 M€, en croissance de 7% (+2% en France et +13% à l'international) et de 2% à périmètre et change constants. La marge opérationnelle courante s'établit à 3,2% et le résultat net à 107 M€. Les prises de commandes atteignent 6,9 Md€ (+12%). Elles intègrent le contrat du contournement Nîmes-Montpellier - un PPP entre RFF et Oc'Via (dont Bouygues Construction et Colas ont respectivement 49% et 25%) pour la construction de 80 km de voies et deux nouvelles gares (environ 1,1 Md€ de travaux) et la maintenance (250 M€), un contrat de 25 ans, dont cinq de travaux - et celui de la première partie du pont reliant Hong Kong à Macao, en groupement avec China Harbour - un tronçon de 9,4 km, représentant environ 600 M€ pour Bouygues Construction. Le carnet de commandes est en hausse de 14%, à 17,7 M€, dont 46% à l'international.

Le chiffre d'affaires de Colas progresse de 4% à 5 594 M€ (-3% en France et +15% à l'international). Le groupe souligne "la saisonnalité des métiers de Colas" et "l'impact des mauvaises conditions climatiques". Le résultat opérationnel courant s'établit à -34 M€ et le résultat net à -19 M€ (contre respectivement 0 et 2 M€ au premier semestre 2011). Le carnet de commandes croît de 9% (+11% en France métropolitaine ; +7% à l'international et outre-mer) pour atteindre 7,9 Md€. L'objectif pour 2012 est d'atteindre le "retour à l'équilibre des résultats".

... et ralentissement pour l'immobilier

Le chiffre d'affaires de Bouygues Immobilier ressort à 1 066 M€ (-3%), dont 972 M€ pour le Logement (+5%) et -94 M€ pour l'immobilier d'entreprise (-46%). La marge opérationnelle est de 7,8% et le résultat net de 51 M€. Les réservations de logements, à 728 M€, (-26%), "reflètent l'attentisme du marché et le recul de l'investissement locatif". Les réservations en immobilier d'entreprise s'établissent à 317 M€ (-2%). Le carnet de commandes progresse de 21% par rapport à fin juin 2011, à 3 060 M€ (+9% en Logement ; x2,6 en Immobilier d'entreprise), comprenant notamment le contrat de rénovation et réhabilitation avec démolition "Rehagreen", à Gentilly, conçu par Valode et Pistre (188 M€).

Dans l'attente de "mesures structurelles"

Carburants : modeste baisse... en attendant mieux

(UI du 5.9.12) - Après avoir rencontré les professionnels de la filière des carburants et les associations de consommateurs, les 27 et 28 août, Pierre Moscovici, ministre de l'Economie, a précisé le plan d'actions du gouvernement visant à réduire la hausse de prix des carburants. Dans un premier temps, *"les prix à la pompe baisseront jusqu'à 6 centimes cette semaine, et ce pour une durée de trois mois"*, a annoncé le ministre, le 28 août. Ce lundi, les baisses constatées à la pompe se situaient entre 5 et 6 centimes. L'effort est *"partagé entre les professionnels (3 centimes par litre de gazole et d'essence) et l'Etat, qui diminue la fiscalité de 3 centimes par litre"*. Cette mesure est provisoire, dans l'attente de *"mesures structurelles, à même de répondre au poids des coûts des carburants et de l'énergie dans les dépenses contraintes de nos concitoyens les plus exposés"*. Elle représente un effort financier pour l'Etat de 300 M€, budget qui a suscité de nombreuses critiques. La Fédération nationale des usagers de transports (Fnaut) et le Club des Villes et territoires cyclables critiquent une mesure *"très coûteuse"* et revendiquent, à la place, *"des solutions alternatives à la voiture"*. *"Il est incohérent de chercher hier à réduire la consommation de pétrole en renforçant le dispositif du bonus-malus puis, aujourd'hui, de vouloir la pérenniser en la faisant subventionner par l'Etat"*, commente la Fnaut dans un communiqué, demandant *"un vaste plan de développement des transports collectifs"*.

Le gouvernement, qui a lancé des travaux pour la mise en place de solutions structurelles, intervient également au niveau international afin *"d'avancer rapidement sur des mesures structurelles pour un meilleur fonctionnement des marchés de l'énergie"*.

Le ministre a par ailleurs annoncé *"de nouvelles fonctionnalités"* sur le site www.carburants.gouv.fr, afin *"d'améliorer l'information du consommateur"*. (MC)

Nice reprendrait la gestion de ses transports en régie directe...

(UI du 5.9.12 - de notre correspondant Innovapresse/Nice) - Christian Estrosi, président de la Métropole Nice Côte d'Azur a annoncé, en juillet, qu'il envisageait la reprise de l'exploitation des transports urbains en régie directe et qu'il suspendait l'appel d'offres en délégation de service public (DSP) auxquels étaient candidats Veolia Transdev (actuel exploitant) et Keolis. Le contrat de DSP arrivant à son terme le 30 juin, un appel d'offres avait été lancé pour désigner un nouveau délégataire, sur lequel étaient en concurrence Veolia Transdev et Keolis. Mais les offres *"ne correspondaient pas aux attentes de la collectivité"*.

Le montant du contrat de transports publics niçois avoisinerait les 100 millions d'euros. Un montant appelé à grossir avec l'arrivée de la ligne 2 du tramway, prévue pour 2016.

... et la Région reprendrait les Chemins de fer de Provence

La délégation de service public attribuée à Veolia jusqu'en 2013 ne sera pas renouvelée : la Région veut reprendre à la Compagnie Ferroviaire Sud France (filiale de Veolia Transdev), la gestion des Chemins de fer de Provence dès 2014. Intégrée au réseau TER en 2007, la ligne à voie métrique qui relie Nice à Digne (200 Km) a depuis été modernisée. La Région a lancé la réfection intégrale de la voie sur 25 km entre Nice et Plan du Var (55 M€) et acquis quatre rames modernes et climatisées (20 M€).

Lors de son assemblée fin juin la Région a prolongé la DSP de six mois afin de permettre le passage à la régie directe. Ce sera la première fois que cette ligne ferroviaire passe sous gestion publique. Celle-ci s'effectuera vraisemblablement via un EPIC.

Premier appel d'offres pour la ligne 2 du tramway de Nice

(UI du 5.9.12 - de notre correspondant Innovapresse/Nice) - Fin août, la Métropole Nice Côte d'Azur a lancé les premiers appels d'offres pour l'aménagement de la ligne 2 (ouest-est) du tramway, concernant la section souterraine (stations enterrées et puits), en centre-ville. Il s'agit des travaux préparatoires, de reconnaissances réseaux, de diagnostic archéologique et de déviation de réseaux associés, préalables au percement du tunnel et à l'aménagement des stations.

La section souterraine traverse le centre-ville sur 3,2 km, intégrant les quatre stations et un puits d'évacuation. Ces travaux préparatoires pourraient démarrer début 2013.

La ligne 2 du tramway reliera l'Ouest de la ville (Aéroport et centre administratif) au port sur 14 km et son coût est estimé à 780 M€.

Université d'été des urbanistes : une ville mobile et conviviale

Quel rôle les urbanistes peuvent-ils jouer dans la construction d'une "ville et métropole abordables" ? La 16e université d'été du Conseil français des urbanistes (CFDU) est revenue sur la densité et les économies, mais a surtout mis en relief les notions de partage, de mobilité et de démocratie participative.

"Notre place est extrêmement importante dans l'avenir de la société, une société mobile, à l'écoute des plus faibles", soulignait Philippe Druon, président de l'Association régionale des urbanistes Nord-Pas-de-Calais à la 16e université d'été des urbanistes. Les professionnels réunis les 29, 30 et 31 août à Amiens s'interrogeaient sur la façon de fabriquer une "ville et métropole abordables", dans un environnement où la crise économique et le marché immobilier "creusent les écarts entre les ménages". La ville d'Amiens servait de décor à ces journées de travail, ponctuées de visites urbaines et de pauses conviviales, et jouait son rôle d'exemplarité à travers la démarche de prospective Amiens 2030. Une démarche de réflexion sur la conception d'une "ville-pays", posant les questions d'étalement urbain, de coût des logements et de gentrification, d'explosion commerciale périphérique, de rentabilité des projets de TCSP...

Les ateliers de travail se sont organisés autour de quatre facettes de "ville et métropole abordables" : vivre, construire, gérer, innover. Y ont été développés à chaque fois des aspects sociaux, économiques, technologiques... et conviviaux. Car, plus sobre en énergie et en consommation foncière, la ville abordable doit aussi être "désirable", souligne Jean Haentjens, conseil en stratégie urbaine, auteur de l'ouvrage "La ville frugale".

Des territoires mobiles

Partager l'espace, c'est "économiser du territoire" et "apporter une densité d'usage génératrice d'urbanité" : telle était la réflexion de l'atelier "gérer". L'espace public "abordable" doit être "modeste" et "lisible", préconise Antoine Fleury, docteur en géographie. La mobilité doit y être facile, qui permet l'accès aux services et à l'emploi... et les rencontres, car "la ville est un lieu de frottement". La notion de "hub" ou d'interface, est ainsi revenue dans le débat à plusieurs reprises. Pour Sonia Lavadinho, chercheur à l'école polytechnique de Lausanne, "l'homme est un animal de lisière", il occupe l'espace public "en mouvement", en une succession de "micro-séjours". Le rôle de la ville est de créer des "paliers de sociabilité" : "l'urbanisme doit assurer une lisibilité forte entre lieux de transition".

Pour rendre la mobilité accessible à tous, Frédéric Héran, économiste, a mis en exergue l'usage de la bicyclette, à travers l'exemple allemand. Véronique Michaud, secrétaire générale du Club des villes et territoires cyclables, a évoqué pour sa part la marche à pied, "préalable à tout choix intermodal" et "pivot des transports intermodaux", mais qui ne bénéficie pas d'une "expertise spécifique au sein des collectivités locales".

Concevoir avec les habitants

La ville "abordable" peut aussi bénéficier d'une plus grande "prise des habitants et usagers sur leur cadre de vie", débouchant sur des budgets participatifs, une meilleure adéquation des offres aux besoins, la simplification des procédures réglementaires... thèmes de l'atelier "vivre". Mais les promoteurs de la démocratie participative doivent bien veiller à la réelle représentativité des habitants et usagers et, par ailleurs, éviter d'aboutir à la construction d'un projet de "compromis". C'est aux élus de "faire un choix", soulignent les participants. La construction du projet "avec ceux qui vont l'habiter" a également été évoquée dans l'atelier "innover" par Stéphane Gruet, architecte, et Marie Blanckaert, urbaniste-architecte, qui préconisent de "travailler sur l'habitat en fonction des modes de vie". Selon eux, "construire le territoire avec ceux qui vont l'habiter permet une économie du projet de 3% à 4%".

Des exemples de formes urbaines abordables ont été présentés dans l'atelier "construire" : centres culturels mobiles, villes cyclables, logements coopératifs... Jean-Charles Castel, architecte urbaniste d'Etat, a par ailleurs présenté un outil de calcul économique de l'urbanisation, faisant le lien entre densification et prix du logement au mètre carré, non "linéaire", pour conclure que "les aspects financiers des opérations ne doivent pas être négligés dans les politiques publiques".

L'Etat à l'écoute des urbanistes

Dans tous ces débats, les urbanistes revendiquaient leur rôle pour aider "à faire 'bonne' société". Constatant que leur profession est "peu lisible et peu connue", Thierry Lemoine, sous-directeur de l'aménagement durable à la Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN), a néanmoins reconnu le rôle constructif des associations d'urbanistes, qui œuvrent à "organiser la profession". L'Etat se montre prêt à leur "donner une impulsion, un coup de pouce. Cécile Duflot est sensible à ces questions", a-t-il déclaré. Il s'appuiera sur le rapport Jarlier (cf. UI du 25.7), qui évoque, notamment, la nécessité de réintroduire le statut d'urbaniste au sein de la fonction publique territoriale. "Le mal est fait. Il faut maintenant veiller à le corriger. Nous allons organiser prochainement un rendez-vous avec Cécile Duflot pour voir comment y remédier". En attendant, "je vous appelle à vous unir et à être partenaires dans notre sphère". Message entendu : "le trou d'air de l'an dernier ne se reproduira pas", a affirmé Philippe Druon, faisant notamment référence à l'absence d'université d'été en 2011. Le lieu de la prochaine édition n'est pas encore choisi.

Marina Caetano Viellard